



## Présidence de l'Université

1 rue Claude Goudimel  
25030 Besançon cedex

Besançon, le 11 février 2011

Le Président  
de l'Université de Franche-Comté  
à  
Monsieur le Directeur  
de l'IUFM

Monsieur le Directeur,

Vous m'avez remis il y a quelques jours un document intitulé 'Schéma directeur régional de la formation des maîtres' que vous mettez à l'ordre du jour du 'conseil d'école' exceptionnel que vous convoquez le 11 février.

L'équipe présidentielle de l'université ne pourra pas pour des raisons d'agenda, assister à ce conseil convoqué très récemment. Il me paraît important cependant de faire état des remarques que votre démarche comme le contenu du document appellent de ma part.

Nous partageons la même volonté de maintenir et de développer notre IUFM en repositionnant son offre de formation. Cela se peut en implantant des diplômes de niveau licence ou master, en déployant des formations non diplômantes (diplômes d'université, classes préparatoires) ou en développant la formation continue.

Ces formations nouvelles que l'université pourrait implanter à l'IUFM ne peuvent être que la résultante de l'analyse des compétences accumulées par l'IUFM dans son histoire, des capacités disponibles de nos collègues, en fonction des sites, et d'une analyse d'opportunité des formations proposées. Votre document, certes court, ne fait pas apparaître une telle analyse que je sais cependant ne pas vous être étrangère. De ce point de vue un effort d'explicitation des choix proposés me semble nécessaire.

Je suis convaincu que notre IUFM doit devenir un centre de ressources et d'innovation pédagogique et qu'il doit s'ouvrir au-delà de la préparation aux concours, à de nouveaux publics, en formation initiale ou en formation continue. Je suis également déterminé à mobiliser l'ensemble des collègues, indépendamment de leur statut, pour alimenter le centre de ressources d'une réflexion théorique, méthodologique, pédagogique, didactique.. à partir de laquelle nous pourrons - dans le cadre du PRES - proposer des démarches de formation innovantes et attractives.

L'ensemble des réflexions sur l'avenir de notre IUFM, pour indispensables qu'elles soient aujourd'hui, ne doivent pas s'élaborer indépendamment du contexte universitaire dans lequel elles sont appelées à s'insérer. Je note que les propositions que vous faites en matière de formation ont été conçues indépendamment des composantes de l'UFC : UFR ou IUT. La question d'une licence pluridisciplinaire 'métiers de l'enseignement' pose problème à cet égard puisqu'elle existe déjà en ST, il serait bon d'en tenir compte, de la même manière la licence professionnelle « éducation et formation » ne peut se penser qu'en analysant l'offre fort proche de licences pro dans nos IUT ou UFR.

Dans ces conditions le conseil d'école doit initier une démarche d'analyse, de réflexions menées par l'ensemble de la communauté concernée par l'IUFM et se mettre à l'écoute de la demande sociale. Il ne saurait de mon point de vue entériner aujourd'hui des schémas construits hors de lui.

Je le rappelle, et ce n'est sans doute pas inutile, les décisions dans notre université sont proposées par le CEVU et décidées par notre Conseil d'Administration. C'est pourquoi je retiens la proposition intersyndicale faite lors du dernier CTP, de créer une commission mixte qui suivrait ces dossiers et informerait les différents conseils. Je vous propose donc de faire approuver au conseil d'école du 11 février une liste de six noms de collègues élus dans ce conseil qui participeront à cette commission. Le CEVU et le CA feront de même de manière à obtenir une commission d'une quinzaine de membres que vous comme moi pourrions compléter.

Vous l'avez compris mon ambition dans ce courrier n'est que de contribuer utilement à la réflexion commune sur l'avenir de l'IUFM, réflexion que je souhaite la plus large et la plus documentée possible.

Veuillez agréer, Monsieur le directeur, mes salutations distinguées.

Pour le Président et par délégation  
Le Directeur Général des Services  
Le Président,



**Louis BÉRON**  
Claude CONDÉ